

31 mars 2017 – n° 08  
170023

**AJUSTEMENT DES TAUX DES TAXES MENAGES EN LIEN AVEC LE VOTE DES  
TAUX DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-  
VOSGES ET SELON LE PRINCIPE DE NEUTRALITE FISCALE**

VU la délibération du conseil municipal du 23 décembre 2016 qui fixe les taux des taxes locales pour la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, pour l'année 2017 ;

VU la délibération du conseil communautaire du 24 janvier 2017 qui adopte le principe de neutralité fiscale et budgétaire ;

VU la délibération du conseil communautaire du 28 mars 2017 qui fixe les taux additionnels ménages ;

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AJUSTE les taux des taxes directes ménages 2017 de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges comme suit :

- Taxe d'habitation .....25,75 %
- Taxe sur le foncier bâti .....22,19 %
- Taxe sur le foncier non bâti .....37,32 %

- RAPPELLE que les taux cumulés appliqués aux ménages (taux municipaux + taux intercommunaux) sont identiques en 2017 aux taux 2016.

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT  
F. NIEZGODA – C. URBES – R. BA – N. ZMIRLI)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 31 mars 2017

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations ..... 4

Absente excusée ..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Gina FILOGONIO	à Dominique CHOBAUT
Sabriya CHINOUNE	à François FICHTER
Pierre JEANNEL	à David VALENCE
Fabien NIEZGODA	à Serge VINCENT

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Ajustement des taux des taxes ménages en lien avec le vote des taux de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et selon le principe de neutralité fiscale

---

Date de transmission de l'acte : 07/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 07/04/2017

---

Numéro de l'acte : 01DCM170023 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 088-218804136-20170331-01DCM170023-DE

---

Date de décision : 31/03/2017

Acte transmis par : Isabelle BECK

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.2. Fiscalité  
7.2.2. Vote des autres taxes  
7.2.2.3. Autres